



FAIRTRADE
MAX HAVELAAR
FRANCE

Communiqué de presse – 1^{er} octobre 2019

ONG Max Havelaar France

JOURNÉE MONDIALE DU CACAO : UN PRIX PLUS JUSTE, CONDITION D'UNE FILIÈRE DURABLE

Le cacao est la matière première qui a généré en 2018 un des meilleurs rendements pour les intermédiaires financiers à la Bourse de Londres (28%)¹ grâce à des prix payés aux producteurs trop bas et une forte volatilité. L'industrie du chocolat pèse 150 milliards de dollars et est dominée par une poignée de multinationales (3 entreprises représentent 60% de la transformation mondiale de cacao). On estime que 2,2 millions d'enfants² travaillent dans les plantations et que les 5,5 millions de petits producteurs cacao - dont dépendent près de 50 millions de personnes - vivent souvent avec moins de 1 dollar par jour.

Convaincu que la durabilité commence par le prix payé au producteur, le mouvement Fairtrade/Max Havelaar annonce au 1^{er} octobre une augmentation de 20 % du prix minimum garanti et de la prime de développement, obligatoires pour obtenir le label Fairtrade/Max Havelaar et appelle tous les acteurs du secteur à viser un revenu décent pour les producteurs de cacao.

CACAO ÉQUITABLE : UNE GARANTIE ÉCONOMIQUE, CONDITION D'UNE FILIÈRE DURABLE

A l'initiative de l'Organisation mondiale du cacao (ICCO), le 1^{er} octobre a été déclaré Journée Mondiale du Cacao. C'est l'occasion d'éveiller les consciences sur le travail des planteurs des pays producteurs et leur rémunération dramatiquement basse, ainsi que sur sa consommation : chaque année, un Français consomme 7 kilogrammes de chocolat, dont seulement 76 grammes sont équitables.

« Un meilleur partage de la valeur dans le secteur du cacao est un impératif moral dans un secteur très spéculatif ; il est la raison d'être du commerce équitable. Le mouvement Fairtrade/Max Havelaar a décidé d'augmenter de 20% au 1er octobre 2019 son prix minimum garanti qui sera de 2 400 USD par tonne (+20 %), auquel s'ajoute le paiement d'une prime de développement de 240 USD par tonne », explique Blaise Desbordes – Directeur général de Max Havelaar France.

Le label Fairtrade/Havelaar France garantit un prix minimum public dont l'objectif est de couvrir les coûts de production durable. C'est ce qui le distingue de nombreuses démarches dites « durables » : viser une stabilité économique et un filet de sécurité en cas de chute des cours. Ce prix minimum est couplé à une prime, elle aussi obligatoire, versée directement aux organisations de producteurs pour être investie dans des projets de développement de leur choix (perfectionnement de la fermentation et du séchage des fèves de cacao, donc de la qualité, initiatives locales d'accès à la santé, à l'éducation, programmes de lutte contre le travail des enfants, etc.). En augmentant le prix payé, les producteurs sont renforcés et mieux à même d'affronter les autres défis sociétaux et écologiques.

« Nous sommes convaincus que cette augmentation contribuera à améliorer la vie des producteurs qui bénéficient des conditions du commerce équitable, et aidera à lutter contre la pauvreté endémique dans ce secteur. Néanmoins, le chemin pour qu'ils puissent atteindre un revenu vital est encore long et doit mobiliser les Etats, les entreprises acheteuses, les ONG », poursuit Blaise Desbordes.

Au 1er octobre 2019 :

- le **Prix minimum garanti** pour le cacao passe de **2 000 à 2 400 USD** par tonne (prix FOB).
- la **Prime de développement** passe de **200 à 240 USD** par tonne (payé en plus du prix).
- pour le cacao issu de l'**agriculture biologique**, un **montant additionnel de 300 USD par tonne** (prix FOB) doit être payé, en plus de la prime de développement.

¹ Finviz.com

² Rien qu'en Côte d'Ivoire et au Ghana, d'où viennent 63 % de la production mondiale.

MOBILISER LARGEMENT POUR OFFRIR UN REVENU VITAL À LONG TERME

Le mouvement Fairtrade/Max Havelaar porte une stratégie depuis 2018 visant à définir et obtenir à terme un « revenu vital » pour tous les producteurs de cacao. Dans ce cadre, il a été établi, au-delà du prix minimum garanti, un prix de référence supérieur pour que la culture du cacao puisse générer un revenu vital pour les producteurs en Côte d'Ivoire et au Ghana. Ce prix, qui aurait vocation à être utilisé par tous les acteurs de la filière dans le cadre de leurs démarches de responsabilité, est de 2,2 dollars par kilo de cacao (prix bord champ) en Côte d'Ivoire et de 2,10 dollars par kilo pour le Ghana (prix bord champ).³

« Ce prix de référence ne sera pas obligatoire pour obtenir le label Fairtrade/Max Havelaar. Mais il a vocation à servir de boussole exigeante pour tous les intermédiaires et opérateurs et, nous l'espérons, à guider leurs choix en matière de rémunération des producteurs et de partage de la valeur dans la filière cacao ; aujourd'hui seuls 3 à 6% du prix de vente d'une tablette vont au producteur de fèves, c'est trop peu », conclut Blaise Desbordes.

L'augmentation du prix minimum garanti au 1^{er} octobre vise donc à réduire la distance entre le revenu moyen d'un producteur de cacao et le revenu vital souhaité. C'est un premier pas significatif du mouvement Fairtrade Max Havelaar dans cette approche progressive et nécessairement collective, et une condition sine qua non pour permettre sur le terrain de faire face aux enjeux de la filière tels que le travail des enfants, la déforestation ou le changement climatique.

Alors que les ODD et la lutte contre le changement climatique imposent de protéger et soutenir l'agriculture familiale, Max Havelaar appelle tous les acteurs de la filière cacao à la mobilisation et à la prise d'engagements économiques concrets pour donner un avenir durable aux producteurs de cacao, et les moyens d'être les acteurs du développement.

Calcul du prix de référence pour atteindre un revenu vital

Le prix de référence repose sur ce que la « *Living Income Community of Practices* » d'ISEAL (le réseau international des labels sociaux et environnementaux) » a estimé comme étant un revenu vital, c'est-à-dire la condition nécessaire dans chaque pays pour assurer la couverture des frais de base d'un ménage moyen de producteurs de cacao en incluant la nourriture, le logement, l'habillement, la santé, l'éducation, le transport et une petite provision pour toute contingence. Les autres facteurs pris en compte sont le coût de production durable, et un rendement et une taille d'exploitation viables.

Chiffres clés :

- 263 000 producteurs de cacao membres d'organisations de producteurs Fairtrade/Max Havelaar (2017)
- 214 000 tonnes de cacao certifiées Fairtrade/Max Havelaar vendues (2017), soit 5 % du marché mondial.
- 1 164 produits labellisés Fairtrade/Max Havelaar disponibles en France (2018).

À propos de l'association Max Havelaar France

L'ONG Max Havelaar France, membre fondateur du mouvement international Fairtrade/Max Havelaar, agit pour un commerce équitable, respectueux des droits humains et de l'environnement. Avec le label Fairtrade/Max Havelaar, elle mobilise les entreprises, les consommateurs et les pouvoirs publics afin de transformer les pratiques et de soutenir les producteurs et travailleurs défavorisés. Elle sensibilise l'opinion publique et milite en faveur d'une économie mondiale éthique et responsable.

Plus d'informations sur www.maxhavelaarfrance.org

CONTACTS PRESSE

Agence Etycom | Aelya NOIRET
06 52 03 13 47 | a.noiret@etycom.fr

Association Max Havelaar France | Augustin BILLETDOUX
06 99 73 88 84 | a.billetdoux@maxhavelaarfrance.org

³ A titre d'exemple, le prix au kilo fixé pour la Côte d'Ivoire correspond à un prix bord champ de 2 200 USD/tonne (soit un prix FOB autour de 3 000 USD/tonne).